

## **CONSEIL DE QUARTIER NORD**

**Compte rendu de la réunion du mardi 7 juin 2022**

**Lieu : Ecole Marcel Pagnol**

**Heure de début : 19h30 Heure de fin : 21h30**

**Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre – Fabienne Vaugarny , élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire.**

<b><u>Membres du Comité</u></b>	
<b>SILOU César, élu référent</b>	<b>Présent</b>
<b>ARRIGNON Philippe</b>	<b>Présent</b>
<b>BOUCHEZ Clarisse</b>	<b>Excusée</b>
<b>JEAN Gabrielle</b>	<b>Absente</b>
<b>JOBERT Jean-François</b>	<b>Présent et secrétaire de séance</b>
<b>LAZRAK Rachid</b>	<b>Excusé</b>
<b>LAZZERINI Marine</b>	<b>Excusée</b>
<b>LAZZERINI Nicolas</b>	<b>Présent</b>
<b>LE DUC Raphael</b>	<b>Présent</b>
<b>LEROY Annick</b>	<b>Présente</b>
<b>NIKATE Moussa</b>	<b>Présent</b>
<b>PARADIS Chantal</b>	<b>Présente</b>
<b>SARRAZ Bruno</b>	<b>Absent</b>
<b>WENKER Alain</b>	<b>Présent</b>

Désignation du secrétaire de séance (Jean-François JOBERT).

Le Conseil de quartier accueille Raphaël LE DUC en tant que membre titulaire du Conseil du quartier Nord en remplacement de Sylvio CRATER (démissionnaire). Les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à Raphaël.

César SILOU nous informe que les comptes-rendus du Conseil de quartier après validation par la Mairie, seront diffusés sur les supports municipaux (site internet et bulletin municipal).

### **Rue Tristan Bernard**

En préambule de l'ordre du jour, Alain WENKER attire l'attention sur le déplacement récent et partiel dans cette rue de trois points d'éclairage public effectué dans la perspective des travaux prévus à l'emplacement de l'école Nouveau Cottage. Or, seul deux points d'éclairage ont été réinstallés dans la partie de la rue concernée ce qui engendre une zone d'ombre et demande à ce que le troisième point lumineux soit remis en place afin que l'éclairage de la rue soit identique à ce qui l'était précédemment.

Il est également signalé pour cette rue la suppression du panneau d'informations municipales. Le Conseil demande à ce que le dit panneau d'information soit remis en place.

Par ailleurs, il est signalé que le nettoyage de cette rue est insuffisant (passages balayeuse peu fréquents).

### **Carrefour place de la Croix Blanche**

Dans le prolongement de la réunion du 13 avril 2022 et l'interrogation des membres du Conseil de quartier relatif au projet de création d'un rond-point au niveau de la place de la Croix Blanche (point de croisement du Chemin des Vignes, de l'avenue du Docteur Roux, de l'avenue de la Croix Blanche, de la rue Simone Weil et de la rue Paul Milliez), César SILOU indique que le projet n'est pas abandonné et rappelle que les voies principales relèvent de la compétence de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Une relance va être faite auprès de cette instance par les services compétents de la Mairie des Clayes.

Par ailleurs, les membres du Conseil du quartier Nord demandent à la Mairie la mise en place de passages protégés pour les pètons à l'extrémité des voies perpendiculaires à l'avenue du Docteur Roux (avenues des Frères Lumière, Georges Colette, Aristide Briand et Georges Clémenceau) afin de renforcer la sécurité des piétons qui empruntent l'avenue du Docteur Roux et notamment des élèves des groupes scolaires René Coty.

### **Stationnement Chemin Latéral du Chemin de Fer**

Comme évoqué lors de la réunion du 13 avril 2022, et face à la persistance de l'incivilité des habitants du quartier s'agissant du stationnement sur les trottoirs des véhicules automobiles, les membres du Conseil proposent de prolonger jusqu'à l'avenue de Chavenay la mise en place de stationnement matérialisés et l'instauration de chicanes à l'identique de cette existantes entre le pont (extrémité rue Paul Milliez) et de la résidence l'Épine Vinette.

### **Ramassage des encombrants Rue du Professeur Léon Bernard**

Le problème de ramassage des encombrants précédemment évoqué est résolu après rapprochement avec les services compétents de SQY.

### **Aménagement pôle gare Villepreux – Les Clayes**

César SILOU nous fait part du souhait de Monsieur le Maire que le Conseil de quartier soit associé au projet d'aménagement du « pôle gare » (emplacement du pavillon récemment détruit) et que les membres du Conseil de quartier fasse des propositions en ce sens.

En l'absence actuellement d'infrastructure fédératrice dans le quartier Nord, il ressort des discussions entre les membres du conseil du quartier un souhait fort de création d'une structure de développement type « maison de quartier » et / ou « centre socio-culturel » en lien avec le Sémaphore ou autres structures existantes, à l'image de la « Maison Rousseau » à Plaisir,

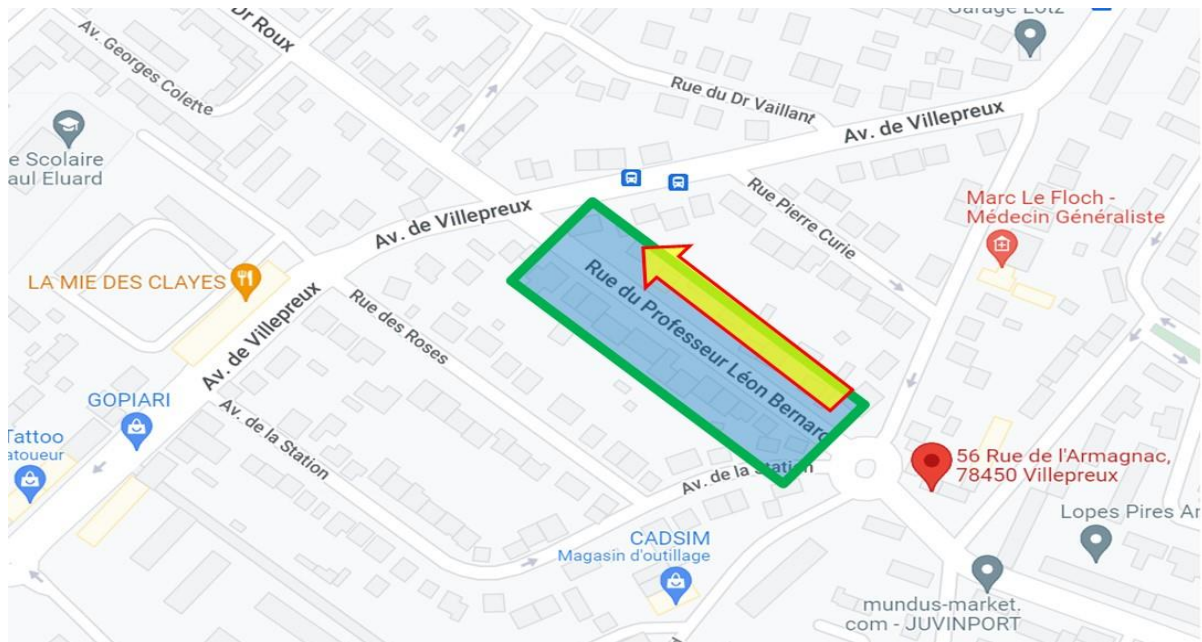
et / ou d'un café associatif (lieu de vie et d'échanges) pouvant également permettre aux voyageurs de consommer une boisson et une viennoiserie dans l'attente de leur train.

Par ailleurs, les membres du conseil s'interrogent sur un éventuel projet de rénovation du terrain de sport et de l'ancien square pour enfants situés en face de la gare.

Enfin, y-a-t-il un projet d'acquisition par la commune de l'ancienne maison du garde barrières actuellement propriété de la SNCF qui permettrait d'accroître la surface du futur aménagement.

### **Rue du Professeur Léon Bernard**

César SILOU informe le Conseil de quartier de la proposition de la ville de passer la circulation de cette rue en sens unique et demande l'avis des membres du Conseil notamment en ce qui concerne le sens de circulation. Les membres sont favorables à une mise en sens unique de cette voie et optent pour un sens de circulation allant de l'avenue du Professeur Léon Bernard vers la rue du Docteur Roux (cf. plans ci-dessous) :





### **Circulation avenues des Coquelicots , des Bleuets et de l'Epine Vinette.**

Afin de contenir la circulation et assurer la sécurité de ses résidents et des passants, il est proposé d'instaurer pour ces trois voies une mise en sens unique (et éventuellement de chicanes) pour chacune d'elles. Le Conseil de quartier suggère qu'un questionnaire à l'initiative de la mairie soit adressé à chacun des résidents des rues du quartier concerné afin de recueillir leur avis avant d'arrêter un sens de circulation le plus pertinent possible pour chacune des voies.

Le Conseil de quartier réitère la question relative à l'avancement de la mise en place de boîte mails dédiée.

**Prochaine réunion du conseil du quartier Nord : Mardi 13 septembre 2022 de 19h30 à 21h30 à l'ARGOS.**